tenir à la cour et, de plus, rester en faveur auprès du cardinal de Richelieu. Quand Chapelain présenta le plan d'un dictionnaire de l'Académie, Gombauld fut chargé de revoir ce projet, reçut un mandat semblable au sujet des statuts de la compagnie, et revit, en dernier ressort, le jugement formulé par elle sur le *Cid*.

Gombauld a laissé les ouvrages suivants : *Endymion*, sorte de roman (Paris, 1624-1626, in-8°); *Amarante*, pastorale (Paris, 1631, in-8°); *Poésies* (Paris, 1646, in-4°); *Lettres* (Paris, 1647, in-8°); *Sonnets* (Paris, 1649, in-4°); *Epigrammes* (Paris, 1657, in-12); Les *Danaïdes*, tragédie (Paris, 1658, in-12); *Traités et lettres touchant la religion* (Amsterdam, 1669-1678, in-12). Tous ces ouvrages sont tombés dans un oubli mérité, excepté le recueil des *Epigrammes*, réédité dans le format elzévirien (Lille, 1861, in-12).

GOMBEROUN, ville de l'imanat de Mascate. V. GOUMROUN.

GOMBERT (Nicolas), compositeur belge, né vers 1540. Il doit être compté parmi les plus grands artistes du XVIe siècle. En dehors de l'intérêt historique, les compositions de ce musicien se distinguent par sa facilité dans le style fugué et l'imitation. Son style n'est pas moins remarquable par son élévation et sa fermeté. « Palestrina, dit M. Fétis, n'a rien produit de plus beau que le *Pater noster* de Gombert, qui fut exécuté à l'un des concerts historiques donnés à Bruxelles, et fit une profonde impression sur l'auditoire. » Nous ne pouvons donner ici la liste détaillée des œuvres nombreuses de Gombert, et nous renvoyons les lecteurs au catalogue donné par M. Fétis dans la biographie de ce musicien.

GOMBERT (Thomas-François-Joseph), architecte français, né à Lille en 1727, mort au Roult (Pas-de-Calais) en 1801. Elève de Devigny, il commença sa réputation en construisant des hôtels particuliers, remarquables par leur belle ordonnance. Chargé, en 1772, de réédifier l'hôtel des monnaies de Lille, il le reconstruisit sur les plans primitifs de 1685, sauf les dispositions intérieures, qui furent entièrement modifiées. En 1781, Gombert transforma le collège des jésuites en hôpital militaire. Ce travail, qui ne dura pas moins de dix ans, fut dirigé avec tant d'intelligence, qu'il valut à l'habile architecte le titre d'inspecteur général des ponts et chaussées de l'Artois et de la Flandre. Cette fonction lui permit de rendre d'éminents services à ces provinces, notamment en exécutant des travaux considérables pour empêcher les débordements de la Lys. Le magnifique pont de Nieppe, entre Bailleul et Armentières, est l'ouvrage de Gombert.

GOMBERVILLE (Marin LE ROY DE), poëte et romancier, membre de l'Académie française à l'époque même de sa fondation, né à Paris en 1600, ou, suivant d'autres, à Etampes, mort à Paris en 1674. Fils d'un boursier de la chambre des comptes, il eut pour condisciple l'abbé de Marolles, qui fait son éloge dans ses *Mémoires*. Dès l'enfance, il montra un goût prononcé pour la poésie; car, à l'âge de quatorze ans, nous le voyons débuter par un volume qui ne contient pas moins de cent dix quatrains, fort médiocres du reste. Il composa ensuite des romans qui le rendirent célèbre parmi ses contemporains, mais qui aujourd'hui sont complétement oubliés. Il voulait bannir de la langue une foule d'expressions qui lui paraissaient surannées, et la conjonction *car*, entre autres, était l'objet de ses attaques continuelles. Un jour qu'il critiquait vivement ceux qui se permettaient d'employer un mot si malsonnant et si vulgaire, il se vanta de ne pas s'en être servi une seule fois dans son roman de *Polexandre;* ce qui était faux, du reste, comme il fut obligé plus tard de le reconnaître, quand on lui eut montré dans son livre deux ou trois *car*, dont il avait perdu le souvenir.

Gomberville jouissait de 15,000 livres de rentes, fortune assez considérable pour le temps; il passait tous les ans la belle saison dans une propriété située dans le voisinage de la célèbre maison de Port-Royal, et de bons rapports s'établirent entre lui et les austères habitants de l'abbaye. Ce fut peut-être sur leurs conseils qu'il cessa, pour quelque temps, de composer des romans et qu'il parut vouloir s'appliquer à des œuvres plus sérieuses. Comme la plupart des littérateurs de son temps, il faisait souvent paraître dans divers recueils des pièces de vers, dont quelques-unes excitèrent l'admiration générale; mais on sait combien le public d'alors était prodigue de son admiration. Son fameux sonnet sur le *Saint Sacrement*, qui fit tant de bruit, paraîtrait aujourd'hui digne à peine d'un écolier. On a de Gomberville les œuvres suivantes : *Discours des vertus et des vices de l'histoire, et de la manière de la bien écrire, avec un Traité de l'origine des Français* (Paris, 1620, in-4° très-rare); la *Caritie*, roman (Paris, 1622, in-8°); *Polexandre*, roman (Paris, 1632-1639, in-4°); c'est le meilleur de ses romans, mais la fable est trop intriguée, et l'esprit du lecteur s'égare dans un dédale inextricable; la *Jeune Alcidiane* (Paris, 1651, in-8°); c'est la suite de *Polexandre*, et elle devait être encore continuée; la *Cythérée* (Paris, 1640-1642, 4 vol); la *Doctrine des mœurs, tirée de la philosophie des stoïques*, etc. (Paris, 1646, in-fol.; 1648, in-12). Mentionnons, en outre, des poésies éparses dans divers recueils, notamment des sonnets; une édition des poésies de Maynard (avec préface); les *Mémoires du duc de Nevers;* des vers latins, etc.

GOMBETTE adj. f. (gon-bè-te — rad. *Gombaud*, n. pr.). Hist. Se dit des lois que promulgua le roi Gombaud ou Gondebaud : *Les lois* GOMBETTES.

— **Encycl.** C'est sous le nom de *loi gombette* que les jurisconsultes et les historiens désignent la première loi des Bourguignons ou Burgondes. On sait que les peuplades qui vinrent s'établir dans les Gaules adoptèrent assez généralement les lois romaines. Sous la conduite de Gombaud, les Burgondes, fraction des Wisigoths, avaient abandonné l'Italie épuisée, pour venir s'établir en Gaule. Gombaud conduisit sa tribu jusque dans cette admirable contrée qui offre à la fois les plus riches coteaux et les plus riantes vallées de France. Les Burgondes s'arrêtèrent dans ce pays qui, de leur nom, devait s'appeler la Bourgogne. Les immenses avantages que présentait un pays presque vierge, défendu de tous côtés par de sérieuses fortifications naturelles, enchaînèrent l'humeur vagabonde de ces barbares. Ils s'acclimatèrent facilement à l'ombre des coteaux de Nuits, de Saint-Jacques, de la Côte-d'Or. Leur séjour à Rome et dans le nord de l'Italie n'avait pas été sans influence sur les chefs de ces tribus. La législation romaine, qu'ils avaient pu étudier de près, les avait séduits par son côté philosophique et moral. Ils en avaient conservé le texte, qu'ils voulurent approprier aux mœurs, aux habitudes, aux coutumes de leurs compagnons. C'est surtout le code Théodosien qui servit de base à la législation mixte qui allait régir les Bourguignons. En 502, Gombaud, ou, suivant quelques historiens, Gondebaud, troisième roi des Bourguignons, promulgua, à Lyon, une sorte de code, tout à fait imbu des idées romaines, et qui nous est parvenu sous le nom de loi *gombette*. Il est facile, en comparant le texte de cette loi avec celui du code Théodosien, de voir quelle influence eut la loi romaine sur la loi bourguignonne. Une des plus remarquables prescriptions est celle qui accorde aux Romains établis en Bourgogne les mêmes droits qu'aux vainqueurs. Il faut remarquer aussi cette mesure tout empreinte de la politique romaine, qui consistait à laisser aux vaincus au moins le tiers des terres conquises. Quelques années après, en 519, Sigismond, fils et successeur de Gombaud, complétait cette loi par une seconde partie plus en harmonie avec les progrès de cette nation déjà florissante. Depuis cette époque, chaque souverain y ajouta de nouvelles prescriptions, répondant ainsi aux exigences d'une civilisation qui se développait. Mais, en 840, Louis le Débonnaire, en sa qualité de suzerain, abrogea cette loi chère aux Bourguignons, pour lui substituer les *Capitulaires* de Charlemagne. L'histoire nous apprend que cette violente mesure n'eut pas un effet immédiat. Pendant longtemps, les textes prohibés de la loi *gombette* restèrent en vigueur, et ce peuple énergique continua à obéir aux dispositions abolies par les *Capitulaires*. Quand les coutumes commencèrent à avoir force de loi, et furent à peu près légalement reconnues, les jurisconsultes furent assez étonnés de retrouver, dans ce qu'ils croyaient le résultat des relations, des habitudes, des mœurs, les prescriptions à peine modifiées de la loi *gombette*. Il existe d'assez nombreuses éditions de cette loi célèbre. Lindeborg l'a comprise dans son *Codex legum antiquarum* (Francfort, 1613), et, tout dernièrement, en 1855, M. Peyré en a donné une excellente traduction, qu'il a publiée à Lyon, la ville même où, treize cent cinquante ans auparavant, Gombaud la promulguait pour la première fois.

GOMBIN s. m. (gon-bain). Pêche. Nasse cylindrique, ayant deux entrées garnies de goulets.

GOMBIN, ville de Russie d'Europe (Pologne), gouvernement et à 30 kilom. O. de Varsovie; 3,350 hab.

GOMBO s. m. (gon-bo). Bot. V. GOMBAUD.

GOMBOUST (Jacques), ingénieur français et auteur d'un plan de la ville de Paris, qui parut en 1652, le premier de tous les documents graphiques concernant la capitale, qui soit réellement levé d'après les principes de la géométrie. Il indique le moment de transformation du vieux Paris en Paris moderne; à l'époque où il fut exécuté, la capitale conservait encore une partie de son ancienne physionomie. Il est composé de neuf feuilles et a été dressé à l'échelle de $\frac{1}{4000}$. Il s'arrête, à l'E., à l'entrée du faubourg Saint-Antoine; à l'O., au commencement du Cours-la-Reine; au N., à l'hôpital Saint-Louis et au clos Saint-Lazare, et il s'étend, au S., jusqu'au point où fut construit l'Observatoire. Les églises, palais, remparts et tous les édifices remarquables sont tracés à vol d'oiseau, c'est-à-dire en élévation. Ce plan de Paris est orienté de manière à présenter de face les portails des églises, c'est-à-dire que l'O. est au bas de la carte. Le haut de la feuille est occupé par une vue de Paris prise de Montmartre.

GOMBRIES (les), petit pays de l'ancienne France, dans le Valois, actuellement dans le département de Seine-et-Oise.

GOMBROUN, l'*Harmozia* des anciens, ville et port de l'Arabie, prov. de Kirman, sur le golfe Persique, à 19 kilom. N.-O. de l'île d'Ormuz, par 27° 18' de lat. N., et 54° 10' de long. E.; 6,000 hab. Exportation de tapis, fruits secs et tabac. C'était autrefois une ville florissante et qui faisait un tel commerce que les Anglais, les Français et les Hollandais trouvèrent avantageux d'y entretenir de grandes factoreries; mais, à la suite de querelles avec les indigènes, les factoreries furent détruites et la ville abandonnée par les Européens, qui choisirent Abouschr pour l'entrepôt de leur commerce. Avant cet événement, la ville comptait 30,000 habitants. Elle est environnée d'un mur de terre qui a environ 1,200 mètres de circonférence. Ses maisons ont des toits plats; elles offrent à l'intérieur assez de commodités. Les rues, comme celles de toutes les villes de l'Orient, sont étroites et sales. Le plus bel édifice de la ville est le palais du cheik, qui était primitivement la factorerie hollandaise et qui est devenu la résidence du chef arabe. En face de la ville existe un excellent ancrage, où les bâtiments peuvent parfaitement s'abriter. Le cheik de Gombroun est sous la dépendance du sultan de Mascate.

GOMER, peuple nommé par la Bible parmi les descendants de Japhet, et sur l'identité duquel on a émis différentes hypothèses. Bochart, s'appuyant sur une ressemblance étymologique extrêmement précaire, prétendait assimiler la nation de Gomer aux Phrygiens, parce que les racines qui entrent dans la composition de ces deux noms ont toutes deux le sens de *brûler, être consumé* (par le soleil). D'autres auteurs, et parmi eux Calmet, veulent y voir les Cimmériens ou *Kimmerioi*, dont parlent Homère (*Odyssée*, XI, XIV) et Strabon (I, XIV; V, 169). Aussi loin que remontent les traditions historiques, nous trouvons que les Cimmériens habitaient au N.-N.-E. de la mer Noire, et Hérodote (IV, XI) nous fait connaître que l'invasion des Scythes les refoula en masse dans l'Asie Mineure, vers une époque qu'on peut évaluer approximativement au VIIe siècle avant J.-C. On pense généralement qu'ils ont donné leur nom à la presqu'île de Crimée ou *Krim*. On a cru encore reconnaître ce peuple dans les *Gomars*, de l'historien Josèphe, et les *Chomaroi*, que Ptolémée place dans la Bactriane, non loin de l'Oxus.

GOMER, fils de Japhet, dont les descendants prirent le nom de *Gomérites* et s'établirent près de la Syrie. C'est à Gomer que les habitants de la Galatie et les Cimbres faisaient remonter leur origine. « Selon quelques auteurs, dit Moreri, Gomer était père des Italiens et des Gaulois, sous les divers noms de Gallus et d'Ogygès. Il vint en Italie, à ce qu'on croit, l'an du monde 1860, et, avant la naissance de J.-C., 2175. » Il peupla les îles de la Méditerranée, la Grèce, l'Italie, la Gaule.

GOMERA (île de). en latin *Capraria*, île de l'océan Atlantique, une des Canaries, à 36 kilom. de Palma. Elle est de forme presque ronde et a une superficie de 1,488 kilom. carrés. L'intérieur est montagneux et raviné. Le territoire est fertile et baigné par de nombreux cours d'eau; 17,000 hab. La localité la plus importante est Saint-Sébastien. Cette île produit des vins blancs et limpides comme de l'eau. On leur reproche d'être faibles et trop piquants. Cependant, après deux ou trois ans de garde, ils deviennent fort agréables; on en récolte environ 1,100 pipes par an, dont une partie est convertie en eau-de-vie.

GOMERA, rivière de l'Afrique occidentale, dans l'empire du Maroc. Elle descend du versant septentrional d'un contre-fort de l'Atlas, coule du S. au N. et se jette dans la Méditerranée près de Velez-Gomera, après un cours de 90 kilom.

GOMÉRITE s. m. (go-mé-ri-te — de *Gomer*, n. pr.). Ethnogr. Descendant de Gomer, fils de Japhet.

GOMES (Fernando), navigateur et commerçant portugais du XVe siècle. Il afferma au roi Alphonse V, en 1469, le commerce de la côte d'Afrique, celui de l'ivoire excepté, moyennant une redevance annuelle de 500 cruzades et l'obligation de découvrir cent lieues de côtes par an. C'est à la dernière clause de ce contrat que fut due la découverte de la côte de Mina, d'où l'on tira des quantités énormes de poudre d'or, et celle des îles Fernando-Po, Annobon, Saint-Thomas, etc.

GOMES (Stephan), navigateur portugais au service de l'Espagne. Il vivait dans la première moitié du XVIe siècle. Après plusieurs voyages maritimes, il fut attaché, en qualité de pilote, au *San-Antonio*, un des vaisseaux de la flottille qui quitta l'Espagne, sous les ordres de Magellan, en 1519, pour aller chercher un passage au sud de l'Amérique. Gomes croyait mériter beaucoup mieux qu'un emploi de pilote. Il éprouva donc une vive irritation et ressentit contre Magellan une jalousie qui se traduisit, pendant tout le cours de l'expédition, par une opposition des plus accusées. Au mois d'octobre 1520, Magellan pénétra dans le célèbre détroit qui porte depuis lors son nom, et envoya le *San-Antonio* explorer un canal plus au sud. Gomes profita de cette circonstance pour faire révolter l'équipage, mettre le capitaine aux fers, et prendre le commandement du navire, avec lequel il revint en Espagne, en mars 1521. Pour excuser cet acte de révolte, Gomes allégua le mauvais état du *San-Antonio*, le manque de vivres, la sévérité de Magellan, et fut mis en liberté après une courte détention. En 1524, il fit partie du conseil de navigateurs et de diplomates réunis pour déterminer une ligne de démarcation entre les possessions maritimes de l'Espagne et du Portugal. A cette occasion, il proposa de chercher par le nord-ouest un passage pour les Moluques, afin de pouvoir faire concurrence aux Portugais. Charles V lui ayant donné le commandement d'une caravelle pour mettre cette idée à exécution, il partit en 1524, longea les côtes orientales de l'Amérique du Nord, arriva vers le 42e degré de longitude sans avoir découvert aucun passage, et revint en Espagne, après avoir capturé un assez grand nombre de naturels, qu'il vendit comme esclaves. La carte des terres découvertes par Gomes dans cette expédition a été tracée, en 1529, par Diego Ribero.

GOMES (Francisco-Dias), poëte et critique portugais, né à Lisbonne en 1745, mort en 1795. Il était fils d'un mercier qui, après lui avoir fait donner une assez bonne éducation, l'associa à son commerce. Tout en s'occupant de son travail, le jeune homme se livrait à la culture des lettres, pour lesquelles il avait montré de bonne heure un goût prononcé. Il acquit bientôt une réputation brillante en publiant des poésies remarquables, sinon par la verve, du moins par la correction et l'élégance du style, et des travaux de critique qui décèlent autant de finesse que d'érudition. Gomes mourut pendant une épidémie. L'Académie de Lisbonne, dont il était membre, fit imprimer à ses frais ses *Œuvres poétiques* (1799, in-8°), qui furent vendues au profit de la veuve et des enfants de l'auteur. Ces poésies comprennent des tragédies, des élégies, des odes, et un poëme inachevé sur les saisons. Parmi les œuvres de critique littéraire, nous mentionnerons une fort remarquable dissertation intitulée : *Analyse e combinaçoes filosoficas sobre a elocuçao e estilo de Sâde Miranda, Ferreira, Bernardes, Caminha e Camoes* (1790).

GOMES (Bernardino-Antonio), médecin portugais, né à Arcos, province de Minho, en 1769, mort à Lisbonne en 1823. Reçu docteur en 1793, il exerça quelque temps son art à Lisbonne, puis entra dans la marine militaire, fit un voyage au Brésil, fut chargé, après son retour en Portugal, d'aller combattre à Gibraltar une épidémie typhoïde (1801), puis devint successivement médecin de l'hôpital de la Maison royale (1805), et directeur de l'hôpital Saint-Lazare (1817). Cette même année, Gomes fut chargé d'accompagner au Brésil la princesse Léopoldine d'Autriche, et devint, quelque temps après, membre de l'Académie des sciences de Lisbonne. Ce savant médecin contribua beaucoup à propager l'emploi de la vaccine en Portugal; il se livra à de nombreuses recherches sur la chimie végétale, obtint le premier la quinine pure, fit connaître les propriétés de l'ipécacuana, signala la racine du grenadier comme un remède efficace contre les vers intestinaux, notamment le ténia, entreprit de nouvelles recherches sur les maladies cutanées et s'occupa beaucoup des moyens d'arrêter les progrès de l'éléphantiasis en Portugal. Ses principaux écrits sont : *Méthode pour traiter le typhus* (Lisbonne, 1806); *Essai dermosographique* ou *Description succincte et systématique des maladies cutanées* (Lisbonne, 1820); *Lettre aux médecins portugais sur l'éléphantiasis* (Lisbonne, 1821).

GOMES (Francisco-Agostinho), savant brésilien, né à Bahia en 1769, mort en 1842. Il contribua à fonder à Bahia une bibliothèque publique et envoya au Jardin botanique de Lisbonne un nombre considérable de plantes rares. Lors de la formation d'un congrès constituant au Brésil, Gomes fut élu député; mais ses infirmités l'empêchèrent de siéger. Gomes a laissé, outre un grand nombre d'articles et d'ouvrages manuscrits : *Memoria apologetica por occasion de ser regeitadona camara electiva o tratado da commercio entre o Brasil e Portugal* (1836).

GOMES DE OLIVEIRA (Antonio), poëte portugais, né à Torres-Novas. Il vivait au XVIIe siècle et s'est fait connaître par des *Idilios maritimos* (Lisbonne, 1617, in-8°), qui ne manquent pas de mérite. On lui doit, en outre : *Sanctos heroicos a el rei D. Joao IV* (Lisbonne, 1641) et plusieurs ouvrages manuscrits, entre autres l'*Herculéide*, poëme épique.

GOMETTY, rivière de l'Indoustan anglais. V. GOUMTY.

GOMEZ (Fernando), capitaine espagnol, né à Tolède en 1138, mort en 1182. Il se signala dans les guerres contre les Maures et les Portugais, et fit prisonnier, dans une bataille, Alonzo Enriquez, fils du roi Henri de Portugal; mais, après s'être fait remarquer par sa valeur, il se fit tellement remarquer aussi par sa conduite désordonnée, que le roi Ferdinand se vit contraint de l'éloigner de sa cour et de lui retirer le commandement qu'il avait dans son armée. Un jour, Gomez se trouvait dans un champ avec quelques compagnons, comme lui sans armes, lorsqu'une bande de Maures vint les assaillir. Dans un aussi grand péril, Gomez se souvint de Dieu, dit la chronique, et fit vœu de changer désormais de conduite si lui et ses amis échappaient à la mort. Un poirier se trouvait à leur portée; ils en brisèrent les branches, et, à l'aide de ces armes improvisées, ils mirent en fuite les assaillants, après en avoir tué un grand nombre. Pour perpétuer le souvenir de ce combat, Gomez fonda l'ordre du Poirier (1170), dont il devint grand maître, et mena, à partir de ce moment, une conduite exemplaire. L'ordre du Poirier (*del Peral*) subsista sous ce nom jusqu'au XIVe siècle; à cette époque, il devint l'ordre d'Alcantara, en souvenir de la façon brillante dont les chevaliers du Poirier avaient défendu la ville de ce nom.

GOMEZ (Louis), jurisconsulte et canoniste espagnol, né à Oriquela (royaume de Valence) en 1484, mort en 1543. Il entra dans les ordres, se rendit à Rome en qualité d'auditeur de Rote, puis devint directeur de la Pénitencerie et évêque de Sarno. Ses principaux ouvrages sont : *In regulas cancellariæ apostolicæ commentaria* (Paris, 1546); *Decisionum Rotæ libri duo* (Lyon, 1546, in-4°).

GOMEZ (Antoine), jurisconsulte espagnol, né à Tavalera au commencement du XVIe siècle. Il acquit beaucoup de réputation comme professeur de droit à Salamanque. On a de lui deux ouvrages, qui ont eu de nombreuses éditions : *Variorum resolutionum juris civilis communis et regii libri III* (Salamanque, 1552, in fol.); *In leges Tauri commentarius* (Salamanque, 1555, in-fol.).

GOMEZ (Juan), peintre espagnol, né vers 1550, mort en 1597. Il étudia son art à Madrid, se fit remarquer par des œuvres d'un style gracieux et d'un coloris plein d'éclat, et devint, en 1593, peintre du roi Philippe II. L'Escurial possède un assez grand nombre de toiles de cet artiste. Il y a peint notamment des traits de la vie de *saint Jérôme*, le *Martyre de sainte Ursule et de ses compagnes*, d'après les dessins de Luca Cambiaso, etc.

GOMEZ (Sébastien), dit **le Mulâtre de Murillo**, peintre espagnol, mort à Séville vers 1680. Il était esclave de Murillo, et se forma à la peinture en voyant travailler son illustre maître, qui probablement l'aida de ses conseils et dont il imita la manière avec beaucoup de succès. Ses œuvres les plus remarquables sont une *Vierge et l'Enfant Jésus*, et un *Christ à la colonne*, à Séville. — Son frère, Martin GOMEZ, étudia également la peinture, et se fixa à Cuença. Philippe II fit à cet artiste une pension de 3,000 réaux. On cite parmi ses œuvres : *Saint Matthieu*, *Saint Michel*, *Saint Laurent*, etc., dans la cathédrale de Cuença.

GOMEZ (Magdeleine-Angélique POISSON, Mme DE), femme auteur, née à Paris en 1684, morte à Saint-Germain-en-Laye en 1770. Fille du comédien Paul Poisson, elle épousa, bien jeune encore, un certain don Gabriel de Gomez, gentilhomme espagnol sans fortune, et qui s'était donné pour posséder de grands biens. Réduite à vivre du produit de sa plume, Mme de Gomez composa un grand nombre d'ouvrages généralement médiocres : les *Journées amusantes* (1723 et suiv., 8 vol. in-12); *Anecdotes* ou *Histoire secrète de la maison ottomane* (Amsterdam, 1722), que l'on joint assez ordinairement aux *Anecdotes persanes* (1727, 2 vol. in-12); *Histoire secrète de la conquête de Grenade* (1723, in-12); *Entretiens nocturnes* (1731); *Histoire du comte d'Oxford, avec celle d'Eustache de Saint-Pierre au siége de Calais* (Paris, 1765, in-12); la *Jeune Alcidiane* (1733, 3 vol. in-12); la *Nouvelle mer des histoires* (1733, 2 vol.); les *Cent nouvelles nouvelles* (1735-1758, 18 vol. in-12), son meilleur ouvrage; le *Triomphe de l'éloquence* (1730, 1 vol.). Elle a produit aussi plusieurs tragédies : *Habis, Sémiramis, Cléarque, Marcidie*, représentées vers 1714. Aucune de ces pièces, pas même la première, qui fut cependant reprise en 1732, n'est restée au répertoire. Quant aux romans de cet auteur, on ne les trouve plus même dans les bibliothèques.

GOMEZ (Jean-Baptiste), poëte dramatique portugais, né à Porto, mort en 1803, avant l'âge de trente ans. Il est l'auteur d'une tragédie intitulée : *A nova Castro*, qui a pour sujet les amours d'Inès de Castro et de dom Pedro. Cette pièce, où l'on trouve un vrai sentiment dramatique et qui obtint un succès populaire, a été publiée en 1806, plusieurs fois rééditée et traduite en français par M. F. Denis, qui la fit paraître dans la collection des *Chefs-d'œuvre des théâtres étrangers* (Paris, 1823). On doit encore à Gomez des traductions en vers de *Fayel*, tragédie d'Arnaud, et des *Macchabées*, tragédie de Lamotte.

GOMEZ (Jean-François DE), écrivain danois, né à Saint-Thomas (Antilles) en 1808. Il vint se fixer en 1826 à Copenhague, où, trois ans plus tard, il devint lieutenant des chasseurs de la garde. Il a publié : la *Grande semaine à Paris en* 1830 (Copenhague, 1831); *Etat militaire des îles danoises dans les Indes occidentales* (Copenhague, 1836).

GOMEZ DE BECERRA (D. Alvaro DE), jurisconsulte et homme d'Etat espagnol, né à Caceres, Estramadure, en 1771. Il était avocat quand éclata la guerre de l'indépendance contre la domination française. Nommé membre de la junte du gouvernement en 1809 et de la régence en 1812, il devint, l'année suivante, chef politique supérieur de l'Estramadure, et fut appelé plus tard au gouvernement de cette province, puis de la province de Tolède, par Ferdinand VII. Lors de l'insurrection libérale de 1821, Gomez fit partie des cortès, dont il devint d'abord fiscal, ensuite président (1823). L'intervention française, qui ramena en Espagne le régime de l'absolutisme, força Gomez à quitter son pays. Il gagna Gibraltar, d'où il se rendit à Malte, puis habita Marseille, de 1830 à 1834. A cette époque, il retourna à Madrid, où il exerça quelque temps la profession d'avocat. Le rétablissement du gouvernement constitutionnel lui permit bientôt de prendre part de nouveau aux affaires publiques, et, depuis lors, il fut nommé successivement procureur et président d'audience, ministre du tribunal suprême, ministre de la justice à trois reprises différentes, président des cortès et sénateur.

GOMEZ DE CASTRO (Alvarez), poëte et littérateur espagnol. V. CASTRO.

GOMEZ DE CIUDAD-REAL (Ferdinand), médecin espagnol, né à Ciudad-Real en 1388, mort en 1457. Devenu médecin de Jean II, il jouit de la plus grande faveur auprès de ce prince, gagna l'amitié des plus grands seigneurs de la cour, et se retira cependant presque pauvre dans sa ville natale, après la mort du roi. Outre plusieurs ouvrages de médecine, on a de lui : *Centon circulaire du bachelier Ferdinand Gomez, médecin du très-puissant et sublime roi Jean II*, dont la meilleure édition est celle de Madrid (1765). Ce livre est un curieux recueil de 105 lettres, où l'on trouve l'histoire secrète du règne du roi Jean II.

GOMEZ DE CIUDAD-REAL (Alvarez), poëte et théologien espagnol, né à Guadalaxara en 1488, mort en 1538. Il fut d'abord enfant d'honneur ou menin de l'infant don Carlos, depuis Charles-Quint, avec qui il fut élevé, puis suivit la carrière des armes, prit part aux campagnes de Naples (1506) et de Toscane, fut blessé à la bataille de Pavie (1512), puis se retira avec une pension dans sa ville natale, où il s'adonna entièrement à la culture des lettres. Gomez a composé plusieurs ouvrages en vers qui, par la pureté et l'élégance du style, lui ont valu le surnom de *Virgile espagnol*. Nous citerons notamment : *Thalia christiana* (Alcala, 1522), poëme héroïque sur les mystères de la religion; *De militia principis Burgundi, quam Velleris Aurei vocant* (Tolède, 1540, in-4), poëme sur la Toison d'or, regardé comme le chef-d'œuvre de Gomez; *Teologica descripcion de los mysterios sagrados*, en douze chants (1541, in-4°).

GOMEZ-FERREIRA (Louis), minéralogiste portugais, né à San-Pedro-de-Rates, province de Minho, en 1680, mort à Lisbonne en 1741. Il exerça la chirurgie à Lisbonne pendant plusieurs années, s'occupa avec passion de minéralogie, et se rendit, en 1720, dans l'Amérique méridionale, où, pendant environ vingt ans, il remplit les fonctions d'inspecteur et de directeur des mines de l'Amérique portugaise. On a de lui : *Erario mineral dividido in doce tratados* (Lisbonne, 1735, in-fol.), ouvrage estimé.

GOMEZ-PEREIRA, philosophe portugais ou espagnol du XVIe siècle. Il est l'auteur d'un ouvrage intitulé *Margarita Antoniana* (Medina-del-Campo, 1554), qui attira l'attention des savants par les idées qu'il émit sur l'âme des bêtes, et qui se rapprochent de celles de Descartes sur ce sujet.

GOMEZ DE VALENCE (Philippe), peintre espagnol, né à Grenade en 1634, mort dans cette ville en 1694. Il prit des leçons de J. Ciesa et exécuta un grand nombre de tableaux et de dessins à la plume fort estimés.

GOMEZ DE VASCONCELLE, femme de lettres française. V. GILLOT DE BEAUCOUR.

GOMÈZE s. f. (go-mè-ze — de *Gomez*, savant espagnol). Bot. Syn. de RODRIGUÉZIE.

GOMICOURT (Augustin-Pierre DAMIENS DE), écrivain français. V. DAMIENS.

GOMIDAS (Khéomurdjian), écrivain arménien, décapité à Constantinople en 1707. Il était premier pasteur de l'église de Saint-Georges dans cette ville, lorsqu'il fut traduit comme rebelle devant le grand mufti par Jean de Smyrne, patriarche de sa communion, qui était fatigué de trouver en lui un censeur sévère. Bien qu'innocent, Gomidas fut condamné à la peine capitale. Il eût pu se sauver en embrassant l'islamisme, mais il préféra rester fidèle à sa foi. On a de lui quelques écrits, notamment des *Mémoires historiques* sur les troubles et les dissensions des arméniens de Constantinople.

GOMIEN (Charles), peintre français, né à Villers-lès-Nancy (Meurthe) en 1808. Il se rendit en 1827 à Paris, où il étudia sous la direction d'Hersent, puis de Paul Delaroche. M. Gomien s'est adonné surtout au genre du portrait depuis 1831, époque où il exposa ses premières toiles, et il a peint particulièrement des personnages officiels ou aristocratiques. Outre le *Jeune Clovis retrouvé par des pêcheurs* (1839) et la *Meute de chiens* (1842), nous citerons de lui les portraits suivants : *Granville*, le *Comte de Chabrol* (1838); la *Marquise de Conflans* (1841); le *Comte de Rougé*, le *Prince Henri de Ligne*, le *Duc d'Argentré*, *Mme Pellier*, *Mme la marquise de Pastoret et sa fille* (1853); le *Prince de Croï*, la jeune princesse *Eugénie Murat*, etc.

GOMIS (Joseph-Melchior), compositeur espagnol, né à Anteniente, dans le royaume de Valence, en 1793, mort à Paris en 1836. Il devait le jour à une famille peu aisée de la bourgeoisie. Dès l'âge de sept ans, il était enfant de chœur dans une maison de chanoines réguliers. En 1808, à quinze ans, il devint professeur de chant dans cette maison. Le Père Pons, moine catalan, lui enseigna la composition. En 1814, Gomis fut nommé chef de musique de l'artillerie à Valence. Il songea alors à étudier les ressources et les effets des instruments à vent. Ce nouveau genre de travail lui inspira bientôt des idées opposées à celles qui avaient d'abord charmé son esprit. Il écrivit alors plusieurs petits opéras, et, en 1817, il donna sa démission pour se livrer entièrement à la composition dramatique. Il se rendit à Madrid, où il fit représenter l'*Adeana* (la *Paysanne*), dont le succès valut à Gomis la place de chef de musique de la garde royale. Mais le musicien avait des idées libérales; il devint suspect au gouvernement de Ferdinand VII; abandonna sa patrie en 1823, et vint se fixer à Paris. Rossini l'accueillit de la façon la plus amicale et le recommanda aux directeurs. Mais ceux-ci firent la sourde oreille, et, après trois ans de tentatives infructueuses pour obtenir un libretto, Gomis se rendit à Londres, où il se fit professeur de chant. Il publia des romances, des boléros, des airs espagnols dont le succès fut complet; on exécuta au Concert philharmonique un quatuor intitulé l'*Inverno*, et il donna une méthode de musique dont une édition fut publiée à Paris. Gomis revint dans cette ville vers 1827 et obtint enfin ce livret si désiré. « De retour à Londres, raconte M. Fétis, il se mit immédiatement à l'ouvrage, et bientôt il envoya sa partition au directeur de l'Opéra-Comique. Peu de temps après, il reçut l'invitation de venir diriger les répétitions; mais à peine furent-elles commencées, que le directeur du théâtre refusa de faire jouer la pièce; un procès fut la suite de ce refus, et le directeur fut condamné à payer à Gomis une somme de 3,000 francs, à titre de dommages-intérêts. » Il se décida alors à rester à Paris. En 1831, l'Opéra-Comique joua enfin le *Diable à Séville*. Trois autres opéras succédèrent à celui-là, mais eurent peu de succès. M. Cavé, alors chef de la division des beaux-arts au ministère de l'intérieur, fit obtenir à Gomis une pension dont il avait grand besoin, mais dont il ne jouit pas longtemps. Il mourut avec le regret de n'avoir pu donner la mesure de son talent.

Voici la liste des opéras de Gomis : la *Paysanne* (Madrid); le *Diable à Séville*, opéra-comique en deux actes, paroles de MM. Hurtado et Cavé (Opéra-Comique, 29 janvier 1831). La musique avait de la couleur et de l'originalité. On distingua surtout un *chœur* de moines écrit de main de maître; le *Revenant*, opéra fantastique en deux actes et cinq tableaux, paroles de M. de Calvimont (Opéra-Comique, 31 décembre 1833); le *Portefaix*, opéra-comique en trois actes, paroles de Scribe (Opéra-Comique, 16 juin 1835); *Rock le Barbu*, opéra-comique en un acte, paroles de MM. Duport et Deforges (Opéra-Comique, 13 mai 1836).

GOMMAGE s. m. (go-ma-je — rad. *gommer*). Techn. Action de gommer; résultat de cette action : *Le* GOMMAGE *des étoffes. Un* GOMMAGE *bien fait.* ‖ Défaut des étoffes de soie, consistant dans l'adhérence des fils entre eux.

GOMMART ou **GOMART** s. m. (go-mar — *gomme*). Bot. Genre d'arbres appelé aussi BURSÈRE, et qui est le type de la famille des burséracées.

— **Encycl.** Le genre *gommart* renferme des arbres à feuilles imparipennées; les fleurs, disposées en grappes axillaires ou terminales, ont un calice petit, caduc, à trois divisions; une corolle à trois pétales étalés; six étamines; un ovaire simple, surmonté d'un style très-court, terminé par un stigmate en tête; le fruit est une capsule trigone, à trois valves charnues, à une seule loge contenant une graine à tégument pulpeux. Ce genre comprend un petit nombre d'espèces, qui croissent pour la plupart dans l'Amérique centrale et méridionale.

Le *gommart* gommier, *bursera gummifera* de Linné, est un arbre de grande dimension, qui croît sur le continent américain, depuis la Guyane jusqu'au Mexique et aux Antilles. Ses fleurs sont petites et polygames; ses fruits, de la grosseur d'une noisette, sont rouges, résineux, odorants, et n'ont qu'un seul noyau. Cet arbre laisse suinter, par des incisions faites à son écorce, une grande quantité d'une résine jaunâtre et aromatique, qui nous arrive dans des états différents, suivant les pays dans lesquels on l'a récoltée. Celle qui vient de la Guyane ou de la Colombie est nommée dans le commerce résine chibou ou cachibou; elle est en masses aplaties, de 150 grammes environ, enveloppées dans des feuilles de *maranta lutea*, plante nommée par les indigènes *chibou* ou *cachibou*, d'où le nom donné à la résine. Elle est sèche, dure, translucide, blanche ou jaune, et possède une odeur forte et désagréable, ainsi qu'une saveur amère. D'après M. Guibourt, elle a une composition analogue à celle de la résine élémi. Il en arrive parfois des échantillons qui ne sont pas enveloppés de la même manière, mais bien dans une feuille de monocotylédone, et que l'on vend à tort comme de l'élémi. On en a apporté également d'Afrique et de Madagascar; mais il n'est pas certain que ces résines soient produites par le même végétal; il semble même plus probable qu'elles viennent d'autres espèces du même genre. Les naturels emploient les feuilles de *gommart* à faire des ouvrages de vannerie, notamment des paniers ou sacs pour renfermer les aromates. Le bois est blanc, mais dur et difficile à travailler; on en fait des canots d'une seule pièce.

Le *gommart* baumier, *bursera balsamifera* de Persoon, *hedwigia balsamifera* de Swartz, est un grand arbre très-analogue au précédent, mais qui en diffère par la couleur rougeâtre de son bois, par ses fleurs à quatre pétales soudés par le bas, et par ses fruits à osselets multiples. On le nomme aux Antilles, où il croît abondamment, sucrier de la montagne, parce que son bois est employé à faire les tonneaux à sucre, ou bien encore parce que son fruit est très-sucré; on l'appelle aussi bois de cochon, à cause d'une opinion généralement répandue parmi les nègres, laquelle attribue aux cochons sauvages la connaissance des propriétés du suc balsamique de cet arbre pour guérir leurs blessures et l'intelligence nécessaire pour se le procurer en déchirant son écorce avec leurs défenses. Ce végétal laisse suinter, en effet, un suc résineux, liquide, rougeâtre, doué d'une odeur et d'une saveur analogues à celles du copahu. Ce suc renferme, d'après M. Bonastre, sur 100 parties : 12 d'huile volatile, 74 de résine soluble dans l'alcool froid, 5 de bursérine, résine insoluble dans l'alcool froid, 2,8 d'extrait amer, 0,8 de matière organique combinée à la chaux et 0,4 de sels à base de potasse et de magnésie, l'analyse laissant une perte de 5 pour 100. Ce suc se dessèche à l'air et fournit alors une résine connue dans le commerce sous le nom de résine de *gommart* balsamifère. Il est préconisé contre la dyssenterie et les coliques néphrétiques; on l'emploie à l'intérieur et à l'extérieur. Comme ces arbres se propagent très-facilement par le bouturage des rameaux, on s'en sert, aux Antilles, pour faire des haies de clôture.

On rapporte également à ce genre le *gommart* paniculé, dont le tronc sert à faire des pirogues et qui fournit une gomme-résine assez analogue à la colophane.

GOMME s. f. (go-me — lat. *gummi*, gr. *kommi*, copte *cama*, même sens). Bot. Substance mucilagineuse, translucide, d'une saveur fade particulière, qui exsude et se solidifie sur la tige de certains arbres ou arbrisseaux : *Les* GOMMES *sont très-variées par leurs caractères et leurs propriétés.* (F. Gérard.) ‖ *Gomme acajou*, Gomme produite par l'acajou ou anacarde d'Occident. ‖ *Gomme adragant* ou *adragante*, Gomme produite par diverses espèces d'astragales, qui croissent au pourtour du bassin méditerranéen : *La* GOMME ADRAGANTE *sert à préparer des mucilages.* (F. Gérard.) ‖ *Gomme animé*. Syn. de RÉSINE ANIMÉ. ‖ *Gomme ammoniac* ou *ammoniaque*, Sorte de gomme-résine produite par une espèce de férule qui croît en Orient. ‖ *Gomme arabique*, Gomme produite par diverses espèces d'acacias qui croissent dans les régions chaudes de l'Afrique et de l'Australie. ‖ *Gomme de Bagdad* ou *de Bassora*, Gomme produite, comme la gomme arabique, par un acacia, mais se rapprochant plutôt, par ses propriétés, de la gomme adragante. ‖ *Gomme cachibou* ou *gomme chibou*, Sorte de gomme-résine produite par la bursère gommifère ou gommart, qui croît aux Antilles. ‖ *Gomme caragne*. Syn. de RÉSINE CARAGNE. ‖ *Gomme cancame*, Variété de gomme-résine. ‖ *Gomme de cèdre*, Matière résineuse produite par le cèdre et qui est analogue à la térébenthine. On l'appelle aussi CÉDRIA. ‖ *Gomme copal*. Syn. de RÉSINE COPAL. ‖ *Gomme élastique*. Syn. de CAOUTCHOUC. ‖ *Gomme élémi*. Syn. d'ÉLÉMI ou RÉSINE ÉLÉMI. ‖ *Gomme de fenouil*, Liqueur blanche et épaisse qui, dit-on, exsuderait du fenouil dans certaines circonstances exceptionnelles. ‖ *Gomme de Galam*, Gomme regardée comme une variété de gomme arabique. ‖ *Gomme de gaïac*, Syn. de GAÏACINE. ‖ *Gomme de Gedda* ou *Giddah*, Variété de gomme arabique. ‖ *Gomme-gutte*. (V. ce mot à son ordre alphabétique.) ‖ *Gomme hucaré* ou *hycaye*, Produit du spondias pourpre. ‖ *Gomme kino*. V. KINO. ‖ *Gomme laque*. V. LAQUE. ‖ *Gomme en larmes*, Nom donné quelquefois au galbanum. ‖ *Gomme de lierre*. Syn. d'HÉDÉRÉE ou HÉDÉRINE. ‖ *Gomme lignirode*, Produit particulier qui se trouve mêlé aux gommes de l'Inde et du Sénégal, et qui présente dans son intérieur des cellules paraissant résulter du travail des insectes. ‖ *Gomme look*. Syn. de KINO. ‖ *Gomme en marrons*, Variété présumée de gomme arabique. ‖ *Gomme méni*, Gomme que l'on récolte près de Mozambique. ‖ *Gomme mombin*, Gomme rougeâtre ou jaunâtre, transparente et très-agglutinative. ‖ *Gomme d'olivier* ou *de Lecce*. Syn. d'OLIVINE. ‖ *Gomme opocalpasum*, Gomme d'Abyssinie, assez analogue à la gomme adragante. ‖ *Gomme d'opoponax*, Gomme-résine fournie par une espèce de panais. ‖ *Gomme d'Orenbourg*, Produit ré-